



GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.

Groupe Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles
N° Entreprise : 473841139



HorseBellear



GEPL – CHALLENGE HAUTEUR 80 CM REGIONAL - 2023

Généralités

Le challenge a pour objectif de récompenser les cavaliers qui auront obtenu les meilleurs résultats tout au long de la saison dans les **épreuves 80 cm régional identifiées dans l'avant-programme** organisées lors des concours Régionaux repris au calendrier annuel GEPL/ORV.

Participation : - Le cavalier peut participer avec plusieurs montures dans chaque épreuve, dans les limites réglementaires.

- Le cavalier doit participer à **minimum 10 manches (hors finale)** des épreuves 80 cm Régional, et ce dans au moins 4 concours organisés par des clubs affiliés au GEPL différents pour que ses résultats soient comptabilisés.

- La finale n'est pas obligatoire mais les points seront comptabilisés dans le Challenge.

- Le cavalier est exclu du challenge :

- Régional : S'il participe lors de la saison en cours à des épreuves de hauteur supérieure à 80 cm.
- Poneys : S'il participe lors de la saison en cours à des épreuves de hauteur supérieure à 100 cm.

Epreuves : Le type d'épreuve est laissé au choix de l'organisateur, dans les limites réglementaires.

Tout cavalier répondant aux critères d'inscription peut y participer, qu'il soit qualifiable pour les challenges ou non.

Répartition des points :

- Le meilleur résultat du cavalier dans l'épreuve est le seul comptabilisé.

- Les points sont attribués au cavalier de la façon suivante : 1^{er} =50, 2^{ème}= 48, 3^{ème}= 47, ...49^{ème} et suivants = 1, Eliminés ou Abandons = 0.

- Le résultat final du challenge sera calculé en additionnant les points des 10 meilleures manches du cavalier + les points acquis lors de la finale.

- Le cavalier ayant remporté le plus grand nombre de points remporte le challenge.

- Remarque : en cas d'égalité à n'importe quelle place du challenge, le résultat de la finale prévaut. En cas de nouvelle égalité, le cavalier ayant obtenu le plus grand nombre de premières places dans ces épreuves est classé avant les autres ex-aequo, et ainsi de suite en fonction du plus grand nombre de deuxièmes, troisièmes, quatrièmes, ... places.

G.E.P.L - Secrétariat : Rue des Prémontrés, 12 à 4000 Liège – www.gepl.net – secretariat@gepl.net

Tél 04/279 46 26 - **Fax** 04/277 03 04 - **ING** BE03 3400 4083 1984 - **TVA** BE 473 841 139

RPM Tribunal de l'entreprise de Liège – division Liège



GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.

Groupement Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles
N° Entreprise : 473841139

Challenge 80 cm Régional

Participation : - Le challenge 80 cm Régional est ouvert à tout cavalier détenteur d'une licence J02 ou assimilée, de choix GEPL ou ORV, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV, montant tout CHEVAL immatriculé ou identifié à la FRBSE.

- Un cavalier peut être repris dans différents challenges Régionaux de hauteurs joutantes.

Prix : - En cours de saison, les 3 meilleurs cavaliers au cumul des 2 épreuves recevront des bons de réduction d'une valeur de 15% valables à la sellerie Eldorado



- En fin de saison, lors de la soirée de gala du GEPL, les 15 premiers cavaliers classés du challenge recevront des lots ou bons d'achat distribués par les sponsors.

Valeur des lots/bons d'achat distribués lors de la soirée de remise des prix par :



1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème	13ème	14ème	15ème
250€	225€	200€	175€	150€	125€	100€	80€	80€	80€	50€	50€	50€	50€	50€

- Pour qu'un challenge existe, il faut au minimum 5 participants. Ces participants doivent avoir terminé (sans élimination) au moins 50% de leurs épreuves qualificatives.

Sélection : - Les 15 premiers cavaliers GEPL en ordre de classement du challenge 80 cm Régional (avant finale) seront qualifiés pour la finale du Trophée des Manèges organisée par le GEPL.

Les cavaliers poneys sont exclus de la sélection.

G.E.P.L - Secrétariat : Rue des Prémontrés, 12 à 4000 Liège – www.gepl.net – secretariat@gepl.net

Tél 04/279 46 26 - **Fax** 04/277 03 04 - **ING** BE03 3400 4083 1984 - **TVA** BE 473 841 139

RPM Tribunal de l'entreprise de Liège – division Liège



GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.

Groupe Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles
N° Entreprise : 473841139

Challenge 80 cm Poneys

Participation : - Le challenge 80 cm Poneys est ouvert à tout cavalier détenteur d'une licence J02 ou J03 ou assimilée, de choix GEPL ou ORV, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV, montant tout PONEY toisé et immatriculé ou identifié à la FRBSE.

- Un cavalier peut être repris dans différents challenges Poneys de hauteurs juxtantes.

Prix : - En cours de saison, les 3 meilleurs cavaliers au cumul des 2 épreuves recevront des bons de réduction valables à la sellerie La Martingale



- En fin de saison, lors de la soirée de gala du GEPL, les 15 premiers cavaliers classés du challenge recevront des lots ou bons d'achat distribués par les sponsors.

Valeur des lots/bons d'achat distribués lors de la soirée de remise des prix par :



1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème	11ème	12ème	13ème	14ème	15ème
250€	225€	200€	175€	150€	125€	100€	80€	80€	80€	50€	50€	50€	50€	50€

- Pour qu'un challenge existe, il faut au minimum 5 participants. Ces participants doivent avoir terminé (sans élimination) au moins 50% de leurs épreuves qualificatives.

Sélection : - Les 25 premiers cavaliers GEPL en ordre de classement du challenge 80cm Poneys (avant finale) seront qualifiés pour la finale du Trophée des Manèges organisée par le GEPL.

G.E.P.L - Secrétariat : Rue des Prémontrés, 12 à 4000 Liège – www.gepl.net – secretariat@gepl.net
Tél 04/279 46 26 - **Fax** 04/277 03 04 - **ING** BE03 3400 4083 1984 - **TVA** BE 473 841 139
RPM Tribunal de l'entreprise de Liège – division Liège